

## Les horaires d'ouverture des 12 déchèteries et Valoparcs

L'accès par carte personnelle est mis en place progressivement sur les déchèteries au fil des années. Plus de renseignements sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

	Lundi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Argentré-du-Plessis	10h-12h	14h-18h	9h-12h				14h-18h	9h-12h	14h-18h	
Bais	10h-12h		9h-12h				9h-12h		9h-12h	14h-18h
Châteaubourg	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Châteaugiron	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Châtillon-en-Vendelais		14h-18h	9h-12h					14h-18h	9h-12h	14h-18h
Janzé	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
La Guerche-de-Bretagne		14h-18h	9h-12h	14h-18h			9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Martigné-Ferchaud		14h-18h							9h-12h	14h-18h
Noyal-sur-Vilaine	10h-12h		9h-12h	14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h
Retiers	10h-12h		9h-12h	14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h
Val d'Izé				14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h
Vitré	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

Les 12 déchèteries et Valoparcs sont fermés le mardi.

## Quelques conseils avant de venir

Pour faciliter vos dépôts et gagner du temps à la déchèterie, voici quelques conseils :

- Vérifiez que votre déchet n'est pas interdit
- Triez vos déchets **par filière** avant de venir
- Optimisez vos déplacements en regroupant vos déchets
- **Venez accompagné** pour le dépôt d'objets lourds

Pour connaître les consignes de tri en usage dans les déchèteries, **reportez vous au dos du document.**



Les tracteurs et les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont interdits en déchèterie, pour des questions de sécurité.

## L'accès aux professionnels : conditions

Le dépôt des déchets des professionnels est réglementé et facturé. Pour les professionnels, la carte d'accès aux déchèteries est obligatoire sur l'ensemble du territoire.

## Rappel



Les dépôts d'ordures ménagères (même en sac) et de sacs jaunes sont strictement interdits sur l'ensemble des déchèteries du territoire.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le SMICTOM Sud-Est 35 à Vitré  
Tél. 02 99 74 44 47 - [contact@smictom-sudest35.fr](mailto:contact@smictom-sudest35.fr)  
[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

## Dans quelle filière mettre ses déchets ?

Pour gagner du temps, pensez à trier vos déchets avant de venir en déchèterie.



Toute ferraille : tôles, barres de fer, vélos, ustensiles de cuisine...



Huiles végétales de friture, végétales...



Polystyrène de calage, en plaque, propre, blanc, cassé en morceaux.



Cartons bruns, propres, pliés et aplatis uniquement



Huiles d'origine mécanique : vidange... Filtre à huile



Électroménagers froid et hors froid, petits appareils, écrans, téléviseurs...



Bois, charpente, contre-plaqué, panneaux de particules...



Néons et ampoules basse consommation



Tout déchet végétal : tontes, branchages, plants arrachés...



Cartons souillés, bois pourri, plastique, cuir, caoutchouc...



Piles, accumulateurs usagés, batteries...



Mobilier tous matériaux et de préférence démonté : literie, meubles de cuisine, de salon, de bureau...



Ardoise (non amiantée), terre, carrelage, ciment, béton non armé, parpaings...



Peintures, produits d'entretien aérosols, phytosanitaires...



Vêtements, linges de maison et chaussures, même déchirés



Laine de verre, plâtre, fenêtres, miroirs...



Cartouches d'encre et autres consommables bureautiques



Tout objet pouvant être réutilisé ou réparé : mobilier, jeux...

## Les déchets interdits en déchèterie

- Les bouteilles de gaz
- Les extincteurs supérieurs à 2kg ou 2L
- Les médicaments, seringues
- Les fusées de détresse
- Les matériaux contenant de l'amiante
- Les pneus
- Les ordures ménagères (mê en sac)
- Les cadavres d'animaux



En cas de doute, demandez conseil à l'agent d'accueil présent dans votre déchèterie.



Les DASRI (seringues...) ne sont plus collectés en déchèteries. Les boîtes spéciales sont à déposer dans les points de collecte répertoriés sur : [www.dasri.fr/nous-collectons](http://www.dasri.fr/nous-collectons)



Les textiles déposés sont récupérés, triés puis revendus ou recyclés. Plus d'informations sont disponibles sur : [www.lafibredutri.fr/je-depose](http://www.lafibredutri.fr/je-depose)



**2ème Vie**

Les objets déposés dans les caissons 2<sup>ème</sup> Vie sont récupérés, réparés et revendus par Emmaüs et Partage Entraide Vitraïsis.

Imprimé en octobre 2019 sur papier issu de forêts gérées durablement.

# M É M O D É C H È T E R I E S 2020



**8 déchèteries  
& Valoparc :**  
horaires d'ouverture,  
consignes de tri,  
professionnels...



[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)